



Pommier / Poirier

N°03
22/02/2024



Animateur filière
Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication
Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier Edition Sud Nouvelle-Aquitaine N°X du JJ/MM/AA »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Edition Sud Nouvelle-Aquitaine
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Pommier Poirier

- **Tavelure** : La période à risque vis-à-vis de la tavelure va débuter pour les variétés à débourrement précoce, l'évolution des stades végétatifs est à surveiller.
- **Chancres** : le gonflement des bourgeons est une période à risque.
- **Pucerons** : les premières fondatrices sont observées.
- **Acariens rouges** : période propice à la réalisation de la prophylaxie.
- **Cochenilles** : période propice au repérage des foyers.
- **Anthonyme du pommier** : la période à risque de pontes débute à partir du stade B (BBCH 51).

Poirier

- **Psylle du poirier** : la période à risque de pontes est en cours et les éclosions débutent.

Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes sont restées supérieures aux normales de saison. Les pluies enregistrées sur la période du 8 au 21 février ont apporté 30 à 70 mm voire jusqu'à 100 mm dans les Pyrénées-Atlantiques.

Pour les prochains jours, des températures proches des normales et un temps perturbé sont annoncés.

Prévisions du 23 au 29 février (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 23	SAMEDI 24	DIMANCHE 25	LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29
Ste Livrade sur Lot (47)	 6° / 9° ↙ 30 km/h 55 km/h	 5° / 11° ↘ 30 km/h 55 km/h	 8° / 12° ↙ 30 km/h 65 km/h	 6° / 11° ↘ 25 km/h 50 km/h	 5° / 11° ↘ 30 km/h 50 km/h	 5° / 13° ↙ 15 km/h	 7° / 15° ↘ 20 km/h
Pompignac (33)	 6° / 9° ↘ 25 km/h 60 km/h	 4° / 10° ↘ 25 km/h 50 km/h	 7° / 13° ↘ 30 km/h 75 km/h	 6° / 10° ↘ 25 km/h 50 km/h	 5° / 10° ↘ 25 km/h 45 km/h	 5° / 13° ↙ 15 km/h	 8° / 15° ↘ 15 km/h 40 km/h
Bergerac (24)	 6° / 9° ↙ 25 km/h 55 km/h	 4° / 10° ↘ 25 km/h 55 km/h	 7° / 12° ↙ 30 km/h 65 km/h	 5° / 10° ↘ 25 km/h 45 km/h	 4° / 12° ↘ 25 km/h 50 km/h	 3° / 12° ↙ 15 km/h	 6° / 15° ↘ 15 km/h
Jonzac (17)	 6° / 9° ↘ 25 km/h 65 km/h	 4° / 10° ↘ 25 km/h 55 km/h	 8° / 13° ↘ 30 km/h 75 km/h	 5° / 10° ↘ 25 km/h 50 km/h	 5° / 10° ↘ 25 km/h 50 km/h	 4° / 13° ↘ 15 km/h	 8° / 15° ↘ 15 km/h 45 km/h
Orthez (64)	 6° / 9° ↘ 30 km/h 80 km/h	 5° / 10° ↘ 30 km/h 55 km/h	 7° / 13° ↘ 30 km/h 70 km/h	 5° / 11° ↘ 25 km/h 55 km/h	 4° / 10° ↙ 15 km/h	 4° / 14° ↙ 15 km/h	 7° / 16° ↘ 20 km/h

Pommier - poirier

• Stades phénologiques

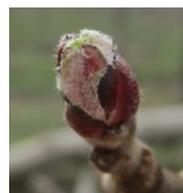
Pommier :

Stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) dominant pour Gala, Golden, Chantecler et Canada ; début stade B pour Granny et Braeburn ; stade B à tout début C pour Pink Lady en situation précoce.

Poirier :

En Lot-et-Garonne : stade B pour William's et Comice ; stade C pour Harrow Sweet ; stade C-C3 à début D pour Passe Crassane.

En Gironde : stade B pour William's ; stade C à C3 pour Comice ; stade C3-D pour Passe Crassane.



Stade B

« Début de gonflement » (BBCH 51)



Stade C

« Gonflement apparent » (BBCH 53)



Stade B

« Début de gonflement » (BBCH 51)



Stade C

« Gonflement apparent » (BBCH 52)



Stade C3

« Eclatement des bourgeons » (BBCH 54)



Stade D

« Apparition des boutons floraux » (BBCH 55)
(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

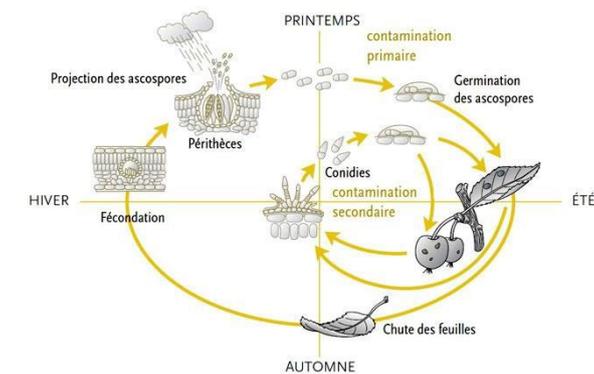
Le champignon responsable de la tavelure (*Venturia inaequalis*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces dans les feuilles tombées au sol et piégées dans les filets.

L'évolution de la maturation des périthèces s'est accélérée au cours de ces deux dernières semaines pour les lots de feuilles tavelées suivis en Gironde et en Lot-et-Garonne. Les premiers périthèces mûrs sont observés depuis le milieu de semaine dernière.

Le suivi des projections d'ascospores de tavelure réalisé avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde a également permis l'observation des toutes premières projections. Sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne aucune projection n'a encore été observée.

Le risque de contaminations primaires n'est possible que si plusieurs conditions sont réunies :

- stades de sensibilité atteints : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier,
- ascospores prêtes à projeter lors des pluies,
- humectation du feuillage suffisante (cf. tableau ci-dessous).



Cycle de la Tavelure du pommier INRA

Pommier



Poirier



Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Evaluation du risque

Pour les variétés à débourrement précoce, dans les parcelles bien exposées, le stade végétatif de sensibilité à la tavelure est observé au niveau de certains bourgeons, la période à risque va débuter.

Pour les autres variétés, le risque vis-à-vis de la tavelure est actuellement nul, il ne débutera que lorsque les stades végétatifs de sensibilité seront atteints : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier.

L'évolution de la végétation est à surveiller attentivement afin de bien appréhender l'apparition des stades végétatifs sensibles et d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des feuilles en hiver, par aspiration, broyage ou travail du sol réduit l'inoculum tavelure et donc l'importance des projections à venir.

Le broyage est à privilégier par rapport à « l'extraction » des feuilles de la parcelle car il maintient la matière organique sur place. Il permet d'accélérer la décomposition des feuilles. L'efficacité du processus est directement dépendante de la qualité du broyage qui doit être très fin et effectué en conditions sèches. Les périodes de gel sont favorables à un broyage de qualité car elles rendent les feuilles plus « cassantes » et permettent de les « décoller » plus facilement du sol.

Il convient également d'éliminer, autant que possible, les feuilles « piégées » au niveau des troncs et dans les filets paragrêle.

Dans les parcelles où cette mesure prophylactique n'a pu être réalisée, il est encore possible d'effectuer sans tarder cette opération qui est primordiale dans les vergers ayant présenté des symptômes de tavelure en 2023.

Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Chancres

Le chancre à *Nectria* ou chancre européen (*Neonectria ditissima*) est à l'origine de dégâts parfois importants dans certaines parcelles où il provoque des mortalités de rameaux ou de charpentières. Il occasionne aussi très souvent des pourritures sur fruits. La maladie est particulièrement nuisible pour les jeunes arbres en formation. Par ailleurs, ces chancres sont des sites privilégiés pour certains ravageurs comme la sésie du pommier et la cochenille farineuse.

Le champignon se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisant.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque de contamination par le chancre débutera au stade BBCH 51 « début de gonflement du bourgeon ».



Chancre à nectria avec périthèces
(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement.

En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisant en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

 **Consultez la fiche « [Chancre à Nectria](#) » du Guide de l'Observateur**

Une plaquette concernant **le chancre à Nectria** réalisée par FREDON Nouvelle-Aquitaine est consultable en cliquant [ici](#).

• Pucerons

Puceron cendré du pommier et puceron mauve du poirier :

Le puceron cendré *Dysaphis plantaginea* passe l'hiver à l'état d'œufs isolés (noirs, ovales, environ 0.5 mm de long), le plus souvent sur le bois de deux ans du pommier et le puceron mauve *Dysaphis pyri* dans les crevasses des organes végétatifs du poirier.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

Puceron vert :

Le puceron vert non migrant *Aphis pomi*, à la différence du puceron cendré, passe l'hiver à l'état d'œufs déposés en grand nombre le plus souvent à l'extrémité du bois de l'année.



Fondatrice de puceron sur bourgeon de pommier

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Les éclosions ont débuté, les premières fondatrices sont observées en parcelles de pommiers.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions débute.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Acariens rouges

En hiver, la prognose permet d'évaluer le niveau des populations d'œufs d'acariens de chaque parcelle mais aussi de noter la présence des formes hivernantes des autres ravageurs (œufs de pucerons, cochenilles...), c'est un indicateur pour la gestion des parcelles (Cf. [BSV n°2 du 08/02/24](#)).

Evaluation du risque

Pour les parcelles avec moins de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, le risque est faible. A partir du mois de mai, des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.

Pour les parcelles avec plus de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, un accroissement rapide des populations sera à craindre et pourra nécessiter une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

📖 Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur

• Cochenilles

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. [BSV n°2 du 08/02/24](#)).

Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

📖 Consultez la fiche « [Cochenilles](#) » du Guide de l'Observateur

• Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)

Dans nos parcelles de références, les pontes sont en cours et les premières éclosions ont été observées la semaine dernière.

Lors des observations réalisées cette semaine, 2 % de bourgeons étaient occupés par des œufs de psylle et 1 % par des jeunes larves sur la parcelle du Lot-et-Garonne. Sur la parcelle de Gironde, 12 % de bourgeons étaient occupés par des œufs et 2 % par des jeunes larves.



Jeunes larves de psylle

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours et la période à risque d'éclosions débute.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Anthonome du pommier (*Anthonomus pomorum*)

L'anthonome du pommier est un ravageur occasionnel. Ce charançon brun clair à noirâtre avec sur la partie postérieure des élytres une bande gris clair en forme de V, possède un rostre fin mesurant 1/3 du corps. Il reprend son activité dès que les températures maximales sont de 10 à 12°C avec une température moyenne de 7 à 8°C. Il pond dans les fleurs à l'intérieur des bourgeons quand ces derniers commencent à s'ouvrir. La larve se nourrit des pièces florales à l'intérieur des fleurs en bouton. Les fleurs ne s'ouvrent pas, brunissent et prennent l'aspect d'un clou de girofle.

L'anthonome peut causer des dégâts importants, notamment dans les parcelles conduites en agriculture biologique.

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage (de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et par temps ensoleillé) à partir du stade B permet d'évaluer l'importance des populations.

Les observations réalisées en ce début de semaine n'ont pas encore mis en évidence la présence d'anthonomes.



Anthonome du pommier



Dégâts d'anthonome

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

Evaluation du risque

Les températures douces sont favorables à la reprise d'activité de l'anthonome. La période à risque de pontes débutera à partir du début de gonflement du bourgeon (BBCH 51).

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

• Xylébore disparate (*Xyleborus dispar*)

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique dans le [BSV n°2 du 08/02/24](#)).

Evaluation du risque

Les températures annoncées pour les jours à venir ne sont pas favorables aux émergences des adultes.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable.

Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

Dans les situations à forte pression, il est possible de recourir au piégeage massif en installant 8 pièges par hectare. La mise en place de ces derniers est à effectuer sans tarder si ce n'est déjà fait et de préférence en périphérie de la parcelle et/ou à proximité de zones propices au ravageur (bordures de bois, ...).

• Bupreste du poirier (*Agrilus sinuatus*)

Des dégâts de bupreste du poirier sont signalés sur jeunes parcelles de poiriers en Charente-Maritime. Sur certaines d'entre elles, le nombre de scions atteints est très important.

Le bupreste ou agrile du poirier peut être nuisible aux arbres fruitiers à pépins, principalement aux poiriers.

L'adulte est de forme étroite et allongée et de couleur cuivrée, il mesure 7 à 10 mm. La larve est de forme allongée, aplatie et blanche, elle mesure 20 à 25 mm à son complet développement.

L'adulte est phytophage, il consomme les feuilles en respectant les nervures mais il n'est pas préjudiciable à la survie de l'arbre. C'est la larve qui occasionne les plus gros dégâts en forant des galeries sinueuses dans les branches et parfois les troncs entraînant le dépérissement des branches, voire la mort des jeunes arbres. Ces attaques constituent également des portes d'entrée pour des ravageurs secondaires tels que les scolytes ou des maladies telles que les canchres.



Adulte de bupreste

(Crédit Photo : FREDON Nord-Pas-de-Calais)



Larve de bupreste

(Crédit Photo : J. Crombez – CIA 17-79)

Mesures prophylactiques :

Vérifier l'absence de signes d'attaque du bupreste au niveau des scions avant plantation.

Eviter la présence, à l'abord des plantations, d'autres rosacées hôtes du bupreste et susceptibles d'être attaquées par ce dernier (aubépine, sorbier, cognassier et néflier).

Supprimer et brûler les branches attaquées pour détruire les larves.



Dégâts de bupreste - galeries sinueuses après écorçage

(Crédit Photos : J. Crombez – CIA 17-79)

Plus d'informations dans la fiche technique FREDON Hauts-de-France [Le bupreste du poirier *Agrilus sinuatus* un redoutable ravageur \(2014\)](#).

• Auxiliaires

A cette période de l'année on observe principalement des araignées qui sont des prédateurs généralistes et qui peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. On note aussi sur certaines parcelles, particulièrement lors de journées ensoleillées, la présence d'adultes de la coccinelle *Chilocorus* au niveau des encroûtements de cochenilles. Les adultes et les larves de cette coccinelle ont pour proie principale les cochenilles (Cf. encadré ci-après). Des acariens prédateurs (*Trombidium* sp) ont également été observés.



***Trombidium* sp**

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

Les coccinelles prédatrices de cochenilles

Les espèces coccidiphages que l'on peut rencontrer en vergers sont *Chilocorus bipustulatus*, *Chilocorus renipustulatus* et *Exochomus quadripustulatus*.



Chilocorus bipustulatus

(longueur 3.3 à 4.5 mm)

(Crédit Photo : galerie-insecte.org)



Chilocorus renipustulatus

(longueur 4.5 à 5.7 mm)

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Exochomus quadripustulatus

(longueur 3.7 à 5.1 mm)

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Elles pondent des œufs de 1 à 2 mm de long, de forme ovale, colorés en jaune orangé, qu'elles déposent le plus souvent isolément sous les boucliers des cochenilles ou dans les anfractuosités du végétal. Les larves sont assez trapues, de couleur foncées, leur taille varie de 1 mm à 7 mm au cours de leur évolution et portent d'amples ornements tuberculeux. En moyenne, une larve âgée ou un adulte de coccinelle du genre *Chilocorus* peut consommer quotidiennement 20 à 40 adultes de cochenilles diaspines. Ces espèces sont susceptibles de donner 2 à 4 générations annuelles. Les adultes hivernent dans les feuilles desséchées et enroulées restées sur les végétaux ou tombées au sol.

Dans notre réseau de parcelles, nous rencontrons principalement *Chilocorus renipustulatus* notamment dans les vergers conduits en agriculture biologique.



Différents stades de *Chilocorus*

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".